
Internet : le bilan carbone de nos usages quotidiens

Description

Une étude publiée par l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME), réalisée par le cabinet Biois, mesure l'impact environnemental de trois pratiques courantes sur Internet, le courrier électronique, les requêtes effectuées sur un moteur de recherche et l'utilisation de clés USB. Les résultats obtenus prennent en compte la dépense énergétique induite par la fabrication des équipements informatiques.

Copiés de nombreuses fois sur des serveurs afin d'être acheminés à leur destinataire, les courriels contribuent à l'émission de gaz à effet de serre. Une entreprise de 100 personnes dans laquelle chaque employé reçoit en moyenne 58 courriels par jour et en envoie 33, d'une taille moyenne de 1 Mo, au cours de 220 jours de travail par an, produit 13,6 tonnes équivalent CO₂. Réduire de 10 % l'envoi de ces courriels, systématiquement mis en copie à plusieurs personnes, engendrerait une réduction d'environ une tonne équivalent CO₂ sur l'année, soit un aller-retour Paris-New York en avion. L'Ademe invite les internautes à rationaliser autant que possible le nombre de destinataires d'un courriel en indiquant que multiplier par dix le nombre de destinataires correspond à multiplier par quatre l'effet polluant. L'étude pointe aussi l'impact sur le changement climatique de l'impression des courriels, pour laquelle une réduction de 10 % dans une entreprise de 100 personnes permettrait d'éviter 5 tonnes équivalent CO₂. De même, plus les courriels et les pièces jointes sont stockés longtemps sur un serveur, plus ils polluent. Il est conseillé de vider régulièrement sa messagerie électronique, de compresser les fichiers attachés avant envoi et de choisir d'envoyer plutôt un lien hypertexte. En 2009, 247 milliards de courriels ont été envoyés chaque jour dans le monde, y compris les *spams* ; on en comptera plus de 500 milliards en 2013.

Le recours aux moteurs de recherche n'est pas non plus « écologiquement neutre ». En comptant 2,6 recherches sur Internet en moyenne par jour et par individu, 29 millions d'internautes français produiraient 287 600 tonnes équivalent CO₂ par an. Afin de réduire les connexions inutiles aux serveurs, il faudrait être plus précis dans la formulation par mots clés de sa requête, taper directement l'adresse d'un site dans la barre de son logiciel de navigation au lieu de passer par celle du moteur de recherche et enregistrer dans ses « Favoris » l'adresse des sites les plus visités. Saisir une adresse lorsqu'on la connaît plutôt que de procéder systématiquement à une requête économise 5 kg équivalent CO₂ par an sur les 10 kg générés par un seul internaute dans sa recherche d'information sur Internet. De même, l'impact sur l'environnement d'une recherche sur le Web est de 20 % à 35 % plus faible sur un ordinateur de sept ans que sur un de quatre ans. Allonger la durée de vie d'un ordinateur de trois ans représente à l'échelle de la France un gain de CO₂ équivalent à environ 500 millions de km en voiture. Enfin, l'Ademe donne des conseils pour optimiser l'usage des clés USB et

propose d'éviter de distribuer à des fins publicitaires. Selon un rapport remis à la Commission européenne en 2008 réalisé par BIOS, la contribution des technologies de l'information et de la communication aux émissions européennes de gaz à effet de serre était de 2 % en 2005 et pourrait doubler d'ici à 2020.

Source :

- « Analyses de Cycles de Vie des Technologies de l'Information et de la Communication. Courriers électroniques, requête sur le Web, clés USB : quels impacts environnementaux ? », communiqué de presse, Ademe, ademe.fr, 7 juillet 2011.

Categorie

1. Usages

date création

22 septembre 2011

Auteur

françoise